

Plan de protection des océans : réalisations dans la région de l'Arctique

- Financement grâce au Fonds pour la restauration côtière de 4 projets pour restaurer les habitats aquatiques côtiers dans l'Arctique.
- Ouverture d'un poste d'embarcations de sauvetage côtier à Rankin Inlet, au Nunavut, et achèvement d'une formation initiale de l'équipage.
- Octroi de près d'1 million de dollars à 4 communautés autochtones de l'Arctique pour financer l'achat d'embarcations de sauvetage et de matériel connexe.
- Octroi de 215 000 dollars à l'Aquarium de Vancouver pour effectuer de la recherche sur les microplastiques dans l'océan Arctique et leurs effets biologiques sur la faune marine.
- Levés hydrographiques effectués dans le passage du Nord-Ouest en Arctique pour recueillir des données sur les fonds marins en vue de créer de meilleures cartes de navigation.
- Partenariat avec le comité des chasseurs et des trappeurs de Tuktoyaktuk (« Tuktoyaktuk Hunters and Trappers Committee »), la Ekaluktutiak Hunters and Trappers Organization et le gouvernement de Nunatsiavut, dans le cadre du projet pilote de l'Initiative de connaissance améliorée de la situation maritime, lequel vise à mettre en place un système convivial sur Internet afin d'améliorer l'accès aux données maritimes locales.
- Surveillance aérienne accrue de nos eaux arctiques pour aider à détecter et à prévenir la pollution marine.
- Prolongement de la saison opérationnelle de la Garde côtière canadienne dans l'Arctique afin de soutenir les marins à la fois bien avant que n'ait lieu la saison de navigation et bien après.
- Couverture plus étendue des programmes de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne afin de mieux soutenir nos collectivités côtières des régions nordiques.
- Établissement d'un programme de formation maritime dans le Nord avec le Nunavut Fisheries and Marine Training Consortium – l'unique fournisseur de formation dans le Nord – afin de réduire les barrières pour que les groupes sous-représentés, comme les femmes, les résidents du Nord, les Inuits et les peuples autochtones, puissent accéder à la formation maritime.

